

Informatique & Bible, asbl - Belgique
Rue de Maredsous, 11 B5537 Denée - Belgique
Tél:+32(0)82.69.96.47 Fax:+32(0)82.22.32.69
cib@cibmaredsous.be



Interface n° e-93 Décembre 2003

Vous avez dit: émission religieuse?

La soirée du 50ème anniversaire de la RTBF a passé en revue un demi-siècle de programmes télé. Les différents genres d'émissions ont été rappelés à notre souvenir: information, reportage, émission enfantine, jeux, sports, variétés... Et les émissions religieuses? Elles vont mal, merci!

Ce qu'il faut savoir, chers téléspectateurs, c'est que les émissions religieuses tant radio que TV sont chez nous des "émissions concédées". Elles ne sont pas produites par notre cinquantenaire Télévision (qui se contente de leur prêter l'antenne et leur concède un petit budget) mais par un organisme extérieur: la Radio Télévision Catholique Belge.

En d'autres pays, en Allemagne, en Grande-Bretagne, par exemple, les chaînes considèrent comme étant de leur responsabilité de traiter toutes les questions, y compris religieuses. C'est donc leur département religieux qui réalise ces émissions religieuses et rétribue les journalistes, réalisateurs, techniciens, et... prêtres (ou pasteurs) qui les fabriquent. Ces émissions ne sont pas "La voix de son maître". Elles traitent les sujets qu'elles estiment devoir aborder, à leur manière, parfois de façon impertinente, même si ça ne plaît pas toujours aux Églises. Mais la crédibilité est à ce prix.

De plus, faisant partie de leur production, ces chaînes ne relèguent pas ces émissions comme chez nous à des heures indues. La RTBF, elle, les considère comme une charge qui lui est imposée à titre de service public. Aussi, en soirée, elle programme "Le Cœur et l'Esprit" (un lundi sur deux aux alentours de minuit, en alternance avec "La Pensée et les Hommes"). Il faut ajouter que, comme la Radio Télévision Catholique Belge ne communique pas le contenu de ses productions à la presse, l'émission est d'autant moins attirante. Pas la moindre affiche dans les églises et autres lieux rappelant ses heures de programmation. D'où son audience, qui tourne souvent autour de 1 à 2%, audience minimale que recueille n'importe quelle émission.

Ajoutons que les finances dont dispose Radiotélévision Catholique Belge proviennent en partie de la collecte (mal organisée!) de la "Journée des Médias" de septembre et dont le résultat se réduit parallèlement à la diminution du nombre de pratiquants. De plus, le produit de cette collecte n'est jamais rendu public, pas plus que sa répartition. Pourtant l'exigence de transparence est aussi un trait de la culture actuelle.

Une des pistes qui s'ouvre est de faire diffuser les émissions de la R.T.C.B. par la télévision catholique française par satellite KTO. Mais est-ce la solution? Le pourcentage de téléspectateurs qui capte cette chaîne et qui se donnera la peine de la regarder amortira-t-il les précieux sous des collectes que l'Église y investit? Peut-on dialoguer avec le monde en prêchant sur une chaîne "catho"?

Le Rôleur de service